



Déclaration sur l'aisance aquatique

(à signer par les parents ou représentants légaux)

Je soussigné(e), parent ou tuteur légal
de, certifie que mon enfant :

- est capable de se déplacer sur une distance d'au moins 20 mètres en milieu aquatique sans aide matérielle ;
- sait s'immerger et maintenir sa tête sous l'eau quelques secondes ;
- n'a aucune contre-indication médicale à la pratique du wingfoil ou de la planche à voile.

Fait à

Le

Signature